

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 35 (1974)

Heft: 7-8

Rubrik: Procès-verbal de la 54e assemblée des délégués de la SFO tenue en
la salle de l'Ecole de musique de Winterthur, le 18 mai 1974

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de la 54^e assemblée des délégués de la SFO tenue en la salle de l'Ecole de musique de Winterthur, le 18 mai 1974

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue
2. Etablissement de la liste de présence et nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la 53^e assemblée des délégués tenue à Emmenbrücke, le 20 mai 1973
4. Rapport sur la gestion de la SFO en 1973
5. Rapport du bibliothécaire central sur l'exercice 1973
6. Rapport de la commission de musique sur l'exercice 1973
7. Reddition des comptes de l'année 1973
8. Budget pour l'année 1974 et fixation de la cotisation annuelle
9. Elections
10. Propositions du comité central
11. Propositions des sections
12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
13. Divers
14. Hommages
 - Hommage aux morts
 - Proclamation des vétérans fédéraux d'orchestre

1. SOUHAITS DE BIENVENUE

Le président central, M. Alois Bernet, Sursee, salue l'assemblée en langue allemande et en français et remercie l'Orchestergesellschaft de Winterthur de l'organisation exemplaire de l'assemblée des délégués de 1974. Il remercie cet orchestre en particulier du courage dont il fit preuve en essayant de donner à l'assemblée des délégués un cadre nouveau.

Le président central souhaite la bienvenue aux membres d'honneur présents, aux membres du comité central et de la commission de musique ainsi qu'aux invités qui sont:

- M. Torriani, représentant de la SUISA, Zurich
- M. Ed.-M. Fallet-Castelberg, représentant du Conseil suisse de la musique
- M. Hans Bachmann, conseiller municipal, représentant de la ville de Winterthur
- M. Jean-Pierre Druey, représentant de l'Ecole de musique de Winterthur
- Mme Neuweiler, représentant de la presse

Se sont excusés:

- les membres d'honneur Carlo Olivetti et Benno Zürcher
- l'Association des Musiciens suisses
- la Société suisse de pédagogie musicale
- le Département fédéral de l'Intérieur
- la fondation «Pro Helvetia»
- la Radio DRS

Tous, ils présentent les meilleurs voeux pour la réussite de l'assemblée. Le président central félicite les sections suivantes de leur anniversaire:

- Orchester Pro Musica, Basel (25 ans)
- Orchesterverein Lyss (25 ans)
- Orchesterverein Langenthal (50 ans)
- Orchester der SUVA Luzern (50 ans)
- Orchesterverein Reussbühl-Littau (50 ans)
- Stadtorchester Frauenfeld (75 ans)

Après ses souhaits de bienvenue, le président central déclare ouverte la 54^e assemblée des délégués précédée de quelques mouvements extraits de la «Water Music» de Haendel et de courtes allocutions de MM. Hans Bachmann et Jean-Pierre Druey.

2. ETABLISSEMENT DE LA LISTE DE PRESENCE ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Il résulte de la liste de présence mise en circulation que 56 sections sont représentées à l'assemblée des délégués. 39 sections se sont excusées. Les sections suivants n'ont pas réagi à la convocation à l'assemblée des délégués: (voir texte allemand, «Sinfonia» no 5—6, p. 57, l'Orchestre symphonique lausannois étant à rayer).

3. PROCES-VERBAL DE LA 53^e ASSEMBLEE DES DELEGUES

Il est accepté avec remerciements pour son auteur. Ces remerciements vont de même, encore une fois, aux organisateurs de l'assemblée des délégués d'Emmenbrücke.

4. RAPPORT SUR LA GESTION DE LA SFO EN 1973

Le président central ajoute le voeu qu'à l'avenir toutes les sections veillent bien mentionner l'effectif exact des membres dans le rapport annuel. Le vice-président fait approuver le rapport du président central ce qui se fait à l'unanimité et avec les meilleurs remerciements à l'auteur.

5. RAPPORT DU BIBLIOTHECAIRE CENTRAL SUR L'EXERCICE 1973

Le rapport est approuvé à l'unanimité avec les meilleurs remerciements à l'auteur.

6. RAPPORT DE LA COMMISSION DE MUSIQUE SUR L'EXERCICE 1973

Le président de la commission de musique donne quelques renseignements complémentaires sur les émissions radiophoniques de nos orchestres. 16 sections ont envoyé leur inscription à temps, 1 section l'a fait tardivement, 2 sections voudraient participer plus tard. Des 44 oeuvres proposées, Radio DRS en a retranché 14 (environ 32%). La réalisation des émissions radiophoniques par nos sections est en bonne voie. Les précisions quant au montant des indemnités qui seraient versées aux sections admises, font encore

défaut. La Radio désire avoir du succès auprès du public avec ces émissions. Il faut attacher partant une grande importance à la qualité des auditions. Le rapport de la commission de musique est approuvé à l'unanimité et avec les remerciements du travail consciencieux de la commission de musique, de l'activité de son président au sein du Conseil suisse de la musique et pour la rédaction de la «Sinfonia» par M. Fallet.

7. REDDITION DES COMPTES DE L'ANNEE 1973

Au nom des vérificateurs, M. Engler, de l'Orchestre des PTT, Berne, recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de la SFO.

Ils sont approuvés à l'unanimité et avec les meilleurs remerciements aux deux caissiers, MM. André Jaquet, Bulle, et Benjamin Liengme, Delémont.

8. BUDGET POUR L'ANNEE 1974 ET FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE

Le budget est approuvé à l'unanimité. La cotisation annuelle reste la même en 1974.

Le président central loue le grand travail accompli par le caissier central intérimaire, M. Benjamin Liengme, et le remercie de son engagement intensif et désintéressé.

9. ELECTIONS

9.1 *Election d'un caissier central*

Victime d'une attaque cérébrale, M. André Jaquet, caissier central, séjourne actuellement en convalescence au Tessin. La maladie l'a forcé à démissionner. Le président central remercie M. André Jaquet du travail accompli pour la SFO depuis 1965. L'assemblée nomme le caissier central sortant de charge membre d'honneur.

Le caissier central intérimaire ne voudrait pas rester plus longtemps en fonction. Aussi le président central a-t-il prié d'abord les sections romandes et ensuite toutes les sections de chercher un successeur. Ce fut sans succès. L'assemblée des délégués ne sait personne non plus qui s'intéresserait à cette charge. On en appelle à toutes les sections d'aider à trouver un nouveau caissier central. (Il a été trouvé entretemps en la personne de M. Benjamin Brügger, membre du Berner Musikkollegium. Réd.).

9.2 *Election d'une section vérificatrice des comptes*

Rüti (ZH) sort de charge. Le président central remercie cette section du travail accompli. L'Orchestre des PTT de Berne reste. Le Kammerorchester de Kloten est élu à l'unanimité comme nouvelle section vérificatrice.

10. PROPOSITIONS DU COMITE CENTRAL

10.1 *Création d'un service de presse*

Le secrétaire central explique brièvement le modèle présenté dans la «Sinfonia». La suggestion de créer un service de presse émanait primitivement du Kammerorchester de Kloten.

La discussion, dans laquelle on précise que la tâche du service de presse ne consiste non seulement à élaborer des comptes-rendus de concerts mais encore de résoudre des problèmes de pédagogie musicale, mène à trois propositions:

Kammerorchester de Kloten: A un chef de presse membre du comité central sont adjoints 3 à 5 représentants régionaux de presse qui seront pourvus de matériel de la part des sections.

Orchesterverein de Kreuzlingen: Le comité central cherche une voie praticable qui fasse ses preuves dans l'application.

Comité central: Voyez «Sinfonia» 1974, no 3—4, p. 31 & s.

Par 34 voix contre 22 respectivement 19, l'assemblée approuve la proposition du Kammerorchester de Kloten. En attendant, le secrétaire central fonctionne comme chef de presse.

10.2 Cours de direction

On pourrait organiser un cours de direction d'environ 10 demi-journées sous la direction de M. Fritz Kneusslin, maître de chapelle. A cet effet, il serait indispensable de disposer d'un orchestre. Le besoin d'un tel cours sera élucidé par voie de correspondance auprès des sections. La proposition est acceptée à l'unanimité.

10.3 Organisation d'une journée des vétérans

Le Berner Konzertorchester est prêt à organiser le 10 novembre 1974, à Berne, la journée des vétérans proposée par le comité central. Le dîner en commun sera suivi d'un petit concert et d'une heure de discussions.

11. PROPOSITIONS DES SECTIONS

Le Kammerorchester de Kloten a fait une proposition tendant à une revision partielle des statuts. Dans une contre-proposition, le comité central propose une revision totale des statuts. Cette revision porterait entre autres sur les points suivants: Buts, membres, organe officiel, membres passifs, assemblée des délégués, composition du comité central. Une commission composée d'environ 5 membres élaborerait, d'ici à décembre 1974, un projet. Les avis des sections seront demandés par voie de correspondance, ce qui devrait être terminé à fin septembre 1974.

Le Kammerorchester de Kloten retire sa proposition. Cette section est prête à collaborer dans la commission.

La contre-proposition du comité central est acceptée à l'unanimité.

12. DESIGNATION DU LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE DES DELEGUES

Le Berner Konzertorchester invite la SFO à tenir sa 55^e assemblée des délégués à Berne ce qui est accepté par acclamations.

13. DIVERS

M. Engler de l'Orchestre des PTT de Berne suggère l'impression d'une formule «Mutations» dans la «Sinfonia» afin que le secrétariat central soit orienté de façon plus régulière et plus sûre sur les changements intervenus dans les comités des sections.

Un représentant de l'Orchesterverein de Cham invite tous les délégués présents à assister à une journée d'orchestres ayant lieu à Cham. Le 25 mai 1974, les sections de Bremgarten (AG), de Sins et de Cham ainsi que le Jugendorchester de Schwyz s'y rencontreront.

14. HOMMAGES

Le président central commémore tous les membres de la SFO décédés l'an passé. Il honore en particulier la mémoire du vétéran d'honneur Marcel Krieg, de Hasle-Rüegsau (BE). L'assemblée observe une minute de silence. Un trio à vent clôt l'hommage aux morts.

Proclamation des vétérans fédéraux d'orchestre

Melle Isabelle Bürgin, assesseur, harangue les vétérans au nom du comité central. Sont nommés vétérans: (voir le texte allemand, «Sinfonia» no 5—6, p. 60).

Après avoir remercié les membres du comité central, de la commission de musique et toutes les sections du travail accompli durant l'exercice écoulé, le président central clôt la 54e assemblée des délégués (17h00). Qu'il soit permis de remercier cordialement encore une fois ici les organisateurs de l'assemblée des délégués de 1974 du grand travail fourni et du concert intéressant. Les remerciements vont aussi à la ville de Winterthur pour l'aimable accueil et l'apéritif qu'elle nous a offert.

Berne, le 24 mai 1974

Le secrétaire central: *Jürg Nyffenegger*

Sektionsnachrichten – Nouvelles des sections

BERNER MUSIKKOLLEGIUM. Unser Vereinsjahr ist am 30. Juni 1974 abgelaufen. Es gäbe viel zu berichten, angefangen beim Herbstkonzert, dessen Programm wir wiederum als Wohltätigkeitskonzert zugunsten des Bezirksspitals Großhöchstetten spielten, diesmal jedoch nicht in der Kirche daselbst, sondern in der Aula der Sekundarschule, was sich bewährte. Dann folgte die «Züglete». Seit dem 1. April 1920 war die Aula des früheren Freien Gymnasiums an der Nägeligasse 2 unser Probelokal gewesen, das vor allem den Vorteil der zentralen Lage in der Stadt Bern gehabt hatte. Am 3. Dezember 1973 hielten wir die erste Probe in der Aula der Sekundarschule Bümpliz-Schwabgut ab. Gute Busverbindungen und vor allem ausreichende Parkplätze lassen die exzentrische Lage erträglich erscheinen. Die Kollegianten